

Vœux 2007

Monsieur le Conseiller Général,
Mes chers collègues du Conseil Municipal,
Monsieur le Curé,
Mesdames et messieurs les représentants des associations,
Mesdames et messieurs,

Retour sur 2006

C'est une tradition désormais bien établie que de faire, lors de notre cérémonie des vœux, un petit retour sur l'année qui vient de s'écouler au travers des réalisations communales. Et 2006 aura été une année riche de ce point de vue.

En effet, le programme INTERREG s'est poursuivi avec l'aménagement des abords de la mairie en début d'année, aménagement qui permet une mise en valeur des différents espaces avec la création d'un parvis en façade et de deux terrasses haute et basse à l'arrière. Beaucoup ont été surpris au démarrage du chantier par la mise en œuvre des murets en gabions, nouvelle forme d'utilisation de matériaux bruts, mais s'accordent désormais à constater la qualité de cet aménagement paysager. La réfection du chemin haut a ensuite été entreprise à l'automne permettant de relier comme il se devait la résidence des monts à la rue Yourcenar. Enfin, comme cela avait été prévu, les travaux d'aménagement de la place et du jardin de l'église ont également débuté à la même période. Au regard de l'avancement le planning devrait être respecté et ces travaux s'achèveront au début de l'été. Si tous ces travaux d'investissement ont pu être engagés à ce rythme, c'est évidemment grâce à des concours financiers externes : Europe, Etat, Région et Département. Le premier vice-président du Conseil Général, Patrick KANNER, est d'ailleurs venu se rendre compte récemment des travaux réalisés grâce au soutien du Département au cours d'une visite de territoire.

Au début de l'année 2006, notre commune a également connu son recensement nouvelle formule, le dernier datant de 1999. Les chiffres officiels de population ne seront donnés qu'en 2008 lorsque toutes les communes auront été recensées. Mais l'INSEE nous a communiqué le chiffre officiel issu de ce recensement. Je dois ici reconnaître que je me suis trompé dans l'annonce que j'avais faite lors de la cérémonie de l'an dernier puisque nous ne dépassons pas encore la barre des 1500 habitants, le chiffre communiqué s'établissant à 1487 habitants contre 1472 en 1999. Une croissance donc très faible puisqu'elle s'établit à 1% sur 7 ans. Ce chiffre est d'autant plus surprenant que le nombre de logements a lui augmenté de 6% sur la même période. Ces deux chiffres mettent en évidence ce que l'on appelle le desserrement de la population, c'est-à-dire le fait qu'il y a de moins en moins de personnes par logement. Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons : les couples font moins d'enfants, certains se séparent, l'espérance de vie s'allonge et il y a plus de personnes seules dans un logement. Cette tendance devrait d'ailleurs encore se poursuivre pendant de nombreuses années.

Le logement

Pour ne serait-ce que maintenir le nombre d'habitants il est donc indispensable de prévoir de nouvelles constructions. Parce que la population c'est l'âme du village, la vie de ses écoles, de ses commerces et la vie des associations. C'est tout le sens de l'aménagement des 5 appartements locatifs rue de Bailleul mais surtout de l'opération plus importante qui débutera prochainement dans le secteur de la rue Chieux. Le démarrage des travaux a été retardé suite au décès de l'une des propriétaires des terrains concernés, la vente n'ayant pas été réalisée auparavant. Il faut donc répondre non seulement en quantité suffisante tout en restant raisonnable, mais également en diversité de logements. C'est ainsi que cette opération comprendra une résidence de 26 maisons en location pour personnes âgées, une cinquantaine de maisons en accessions à la propriété et quelques lots libres de constructeur. Et il faut de plus savoir s'adapter. En effet la commercialisation de la première tranche a fait apparaître que certains jeunes ménages, qui constituaient normalement la cible de l'opération d'accession à la propriété, ne pouvait pas réaliser l'acquisition dont ils rêvaient en raison du prix d'acquisition déterminé en fonction du coût du foncier mais aussi et surtout de la viabilisation onéreuse des terrains et d'un coût de construction plus élevé en raison d'un marché tendu. C'est pourquoi nous avons monté avec l'opérateur un dispositif permettant d'aider financièrement certains de ces ménages. Ainsi le Crédit Immobilier est-il susceptible d'abonder les prêts à taux zéro et donc d'alléger le coût du crédit et le CCAS a décidé d'accorder une subvention pouvant aller de 1000 à 8000 € en fonction des revenus pour compléter l'apport des acquéreurs. Bien entendu, si le CCAS a pu mettre en place cette aide financière c'est parce qu'il était propriétaire de l'un des terrains concernés par l'opération et qu'il a décidé d'utiliser une partie du produit de cette vente à cette fin pour subventionner 6 logements de la deuxième tranche qui correspondent aux logements les moins chers afin que cette aide soit significative. A cet égard, il ne me paraît pas juste que les gouvernements, les uns après les autres, mettent en œuvre des dispositifs de crédit d'impôt à destination de ceux qui sont déjà propriétaires pour acheter un deuxième, voire un troisième ou un quatrième logement en vue de le louer. C'est un point de vue qui n'est pas forcément toujours partagé y compris par certains de mes amis politiques. Mais il me semble que les aides publiques de l'Etat devraient aller en priorité aux personnes qui souhaitent acquérir leur premier logement. L'abbé LEMIRE, qui fût maire d'Hazebrouck et député, a créé les jardins ouvriers et fût, avant la lettre, un ancêtre du courant écologique, autant qu'un farouche défenseur de la justice sociale. Mais en créant ces jardins ouvriers, il voulait aller plus loin encore : ainsi il rattachait le rôle social des jardins à la défense du bien de famille. Et il se battait pour offrir à chaque famille une maison, qu'il appelait le "vêtement de pierre" du foyer, et les quelques ares nécessaires à son enracinement. Car pour lui : "les hommes qui n'ont ni feu, ni lieu d'attache à la profession, ni lien au sol, arrivent plus facilement que d'autres à n'avoir ni foi ni loi". Et à chaque occasion, il prenait la défense de la petite propriété, "ce minimum de bien", car il y voyait une garantie de l'indépendance du citoyen. En cette année particulièrement importante d'un point de vue électoral, il me semble que ceci pourrait tenir encore une belle place dans un programme électoral.

Perspectives pour 2007

Mais 2007 ne sera pas une année électorale d'un point de vue municipal puisque le renouvellement des conseils municipaux a été reporté de 2007 à 2008 en raison des scrutins nationaux. Aussi les élus de 2001 poursuivront-ils leur mission. Les travaux engagés autour de l'église se poursuivront et la nouvelle place pourra notamment mettre en avant ses atours à l'occasion des festivités communales de ducasse. La création du jardin de l'église sera pour nous un élément fort, avec l'aménagement des berges de la becque, de la prise en compte du développement durable à l'échelle communale. Ce sera bien entendu vrai sur le plan environnemental mais aussi d'un point de vue social puisque ce jardin sera pédagogique et a pour objet d'être un lieu de rencontre, calme et paisible, pour les familles du village. Le concept de développement durable fait beaucoup parler de lui en ce moment, Nicolas HULOT battant des records de popularité autour de ce thème. Pourtant la mise en œuvre de techniques nouvelles pour entrer dans la pratique peut parfois poser problème. Ainsi la commune sera-t-elle amenée à rechercher la responsabilité du maître d'œuvre et de l'entreprise pour la réalisation des stationnements en dalles engazonnées dans la résidence des Monts qui ne donne pas du tout satisfaction. Mais, s'il faut résoudre ces problèmes, cela ne doit pas nous amener à remettre en question complètement les orientations prises. Nous réfléchissons ainsi actuellement au meilleur aménagement possible du parking qui sera réalisé rue de Bailleul près de l'école pour avoir à la fois un stationnement pratique mais qui n'imperméabilise pas complètement toute la superficie concernée, ce qui serait une double erreur pour notre commune qui fût encore inondée en décembre dernier.

Nous aurons par ailleurs un nouveau chantier d'assainissement puisque dans les prochains jours des travaux seront entrepris rue Chieux, dans l'impasse rue de Bailleul ainsi qu'une petite partie de la rue de la blanchisserie entre le lotissement et le chemin Billau. La commission travaux a souhaité ensuite attendre la réalisation complète du nouveau lotissement avant de refaire la chaussée et les trottoirs de la rue Chieux afin d'éviter toutes dégradations de travaux neufs par les chantiers de construction. La réalisation de l'assainissement sur le reste de la rue de Berthen jusqu'au Schaexhen sera quant à lui réalisé en 2008.

Le personnel communal

Vous pouvez donc vous en rendre compte, le travail ne manquera de nouveau pas cette année. Le personnel municipal sera fortement sollicité. Après avoir participé aux travaux de restructuration des bureaux et de l'accueil de la mairie, les agents du service technique termineront le ravalement intérieur dans la salle du Conseil Municipal et dans le bureau du maire. Suite à l'étude « bâtiments » qui a été réalisée en 2006, certains des travaux seront également engagés par le personnel notamment ceux qui concernent la sécurité. Aussi, après avoir eu recours pendant plusieurs années à des dispositifs d'emplois aidés, le Conseil Municipal a décidé de créer en fin d'année dernière un nouveau poste à temps plein au sein des services techniques. C'est Bernard BELPALME qui a été recruté sur ce poste en raison de ses compétences et de son expérience complémentaire au personnel déjà

présent. Le service technique sera désormais en mesure de répondre encore mieux aux attentes légitimes du Conseil Municipal et de la population en anticipant légèrement sur l'accroissement de la commune qui s'étalera sur 2007 et 2008. C'est encore Linda DEVILLEZ qui a rejoint le personnel d'entretien à raison de trois heures par semaine pour l'école Sagary et pour aider également au service lors de locations de cette salle. Le service administratif aura également connu un mouvement avec le départ de Corinne BURKUS qui a échangé son temps partiel à Saint-Jans-Cappel contre un temps plein à Vieux-Berquin. Elle a été remplacée sur ce temps partiel par Anne-Marie KREUS qui a donc fait son retour au sein du personnel communal tout en continuant à collaborer avec moi au titre du Conseil Général du Nord. L'effectif actuel est donc de 10 personnes dont 5 à temps complet et 5 à temps partiel. En ce début d'année, je souhaite à l'ensemble du personnel communal le plein épanouissement dans leur fonction au service de la collectivité et au service du public. Je souhaite également à mes collègues du conseil municipal de continuer à s'impliquer avec autant de convictions afin de mener à bien tous ces projets. Je sais que je peux compter sur leur soutien indéfectible au moment où d'autres communes de Flandre connaissent des démissions en série et des élections partielles, je les remercie de leur fidélité au service de la population qui nous a confié la mission de réaliser le projet que nous lui avons présenté collectivement.

Je voudrais pour terminer m'adresser à ceux qui ont connu en 2006 des épreuves, la maladie, la souffrance ou le départ d'un proche. Que 2007 leur accorde la sérénité, la paix et la santé. Des vœux de bonne santé que j'adresse également à chacune et à chacun d'entre vous avec une pensée toute particulière pour deux personnes. Tout d'abord mon épouse qui est actuellement hospitalisée mais sans gravité et qui me fera tout bientôt l'immense bonheur d'être papa pour la 4^e fois. Mais également des vœux de bonne santé pour l'un de mes prédécesseurs au poste majoral. Je pense à Maurice FLAUW qui vient d'entamer sa 100^e année.

En vous souhaitant une année 2007 pleine de convictions, j'emprunterai encore quelques paroles à la chanson de Sinsémilia pour vous souhaiter « tout le bonheur du monde et que quelqu'un vous tende la main, que votre chemin évite les bombes, qu'il mène vers de calmes jardins. » Je vous souhaite « tout le bonheur du monde pour aujourd'hui comme pour demain, que votre soleil éclaircisse l'ombre, qu'il brille d'amour au quotidien. »

Vive Saint-Jans-Cappel et très bonne année à tous !